Bernienville

Avancements de grade

ANNEE DE TRAITEMENT 2021

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi
adjoint administratif territorial	adjoint administra	tif territorial princip		
Agents	Туре		Niveau	Date d'avancement
Madame Sandrine SIMON	par ancienneté		1	01/01/2021

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi
adjoint technique territorial	adjoint technique	territorial principal		
Agents	Туре		Niveau	Date d'avancement
Madame Elisabeth MALZY	par ancienneté		1	01/01/2021

Fait à Bernienville, le 9 février 2021

Le Maire,



Christian Duclos

Christian DUCLOS

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

Accès au grade de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire de Bernienville

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe pour l'année 2021 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme SIMON Sandrine, adjoint administratif territorial Echelon : 09 par ancienneté	1	01/01/ 2021

Total promouvables: 1 Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1

Total promus: 1 Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1

Article 2:

Le Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3:

Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

> Fait à Bernienville, le 9 février 2021 Le Maire,

Christian Duclos

Le Maire, Christian DUC

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Accès au grade de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de Bernienville

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade de adjoint technique territorial principal de 2ème classe pour l'année 2021 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme MALZY Elisabeth, adjoint technique territorial Echelon: 09 par ancienneté	1	01/01/ 2021

<u>Total promouvables : 1</u> Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1 Total promus : 1
Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Bernienville, le 9 février 2021 Le Maire.

Christian Duclos

Le Maire,